

On a pu évaluer le sérieux des compagnies productrices d'électricité quand elles disaient vouloir augmenter l'utilisation de charbon thermique lorsqu'elles ont décidé de créer, en janvier 1980, la Japan Coal Development Company (JCDC) pour coordonner les importations de charbon thermique de l'industrie. On s'attend à ce qu'en 1995, la JCDC soit responsable de 50 % des achats totaux de charbon importé de ses partenaires et à ce qu'elle ait une participation en capital chez ses fournisseurs.

On prévoit pour l'instant que la demande totale de charbon thermique importé sera, en 1995, d'environ 53,5 millions de tonnes par année, soit une augmentation d'environ 12 millions par rapport à 1981. Si le Canada, qui détient actuellement 10 % de la part du marché, pouvait atteindre 20 %, ce serait là un objectif raisonnable. (Au prix de 1981 et au cours du dollar à cette époque, cela représenterait 600 millions de dollars.)

Le Japon est également le premier importateur au monde de coke pour la production d'acier, avec des importations approchant 60 millions de tonnes par année. La production d'acier est actuellement au ralenti, mais on prévoit qu'elle remontera au niveau de 1976 (environ 115 à 120 millions de tonnes par année) en 1985. Le Canada n'est pas capable de pousser les Japonais à produire plus d'acier, mais il est raisonnable de s'attendre à ce qu'une augmentation de la production augmente également la part canadienne des importations japonaises de coke.

Industrie canadienne

Les gisements canadiens de charbon sont raisonnablement bien situés pour l'exportation, mais beaucoup moins bien pour desservir l'Ontario, la région où la demande canadienne est la plus forte. C'est pourquoi le charbon canadien est exporté à partir des côtes est et ouest et est importé des États-Unis en Ontario (Voir Tableau 16).

L'industrie du charbon se décompose en deux secteurs. Il y a le coke, ou charbon métallurgique, dont se servent les aciéries, et le charbon thermique servant, lui, à la production d'électricité et à d'autres utilisations industrielles (en particulier au ciment) où il est nécessaire de chauffer et de sécher. Pour le charbon thermique, la principale caractéristique pour la fixation du prix est la quantité de BTU qu'il fournit. Ce sont les coûts de transport qui, dans le passé, ont déterminé quels étaient les principaux marchés.